

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article532>



Thélot / le SNES : on ne parle pas du même métier
d'enseignant

Enseignants : de nouvelles missions et davantage d'heures de présence

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Loi d'orientation pour l'école -



Publication date: vendredi 15 octobre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

– **Thélot** : « Pour instruire, éduquer, accompagner et orienter les élèves, le service de l'enseignant du XXI^e siècle devrait explicitement inclure, outre la mission, fondamentale, de l'enseignement, d'autres missions telles que le suivi des élèves, les relations avec les parents, le travail en équipe, etc. Cette nouvelle organisation implique **un allongement du temps de présence dans l'établissement scolaire** pour les professeurs des lycées et collèges, allongement à prendre en compte dans leur rémunération ; la mesure s'appliquerait **à tous les jeunes recrutés** et serait proposée **au choix aux autres enseignants**. »

– **Le SNES** : En cohérence avec le repli sur le socle commun, le rapport entend redéfinir les missions des enseignants en présentant à parité avec la mission d'enseignement, des missions de suivi des élèves, de relations avec les parents d'élèves et de travail en équipe. Alors que **la durée hebdomadaire effective de travail des enseignants, dans l'établissement et hors établissement, est de plus de 40h** (étude de la DEP, ministère de l'EN), le rapport propose une codification pointilleuse de leur activité hors enseignement dans l'établissement. Le SNES rappelle qu'il **demande que soit intégré dans le service actuel des enseignants un temps forfaitaire au titre de leurs activités hors enseignement**.



Pour débattre des propositions du SNES, rien du plus simple : rendez-vous le 25 novembre à partir de 9h00 à l'IUFM d'Auxerre pour une journée de réflexion animée par Denis Paget.
